

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

---

**Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 5 mars 2010, à 9 h 30, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.**

Sont présentes mesdames les conseillères Marie-Paul Bourassa et Louise Newbury et monsieur le conseiller Francis Michaud formant quorum sous la présidence de monsieur Gilbert Delage, maire.

*1. Ouverture de la session*

L'ouverture de la session est faite à 9 h 34 par monsieur Gilbert Delage.

*2. Vérification du quorum*

Le quorum est constaté à 9 h 34 avec quatre membres présents.

*3. Adoption de l'ordre du jour*

**10.03.05.01** **Madame Louise Newbury propose** l'adoption de l'ordre du jour.  
**Adoptée à l'unanimité**

*4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 5 février 2010*

**10.03.05.02** **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 5 février 2010 avec les modifications.  
**Adoptée à l'unanimité**

*5. Suivis au procès-verbal*

La convention avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la subvention à la rénovation de l'École Michaud a été signée par le maire suppléant et le directeur général. Nous avons obtenu la convention contresignée par le représentant du ministère.

La résolution pour la demande d'aide financière du Ministère de la Famille et des Aînés pour la démarche Municipalité amie des aînés a été acheminée à la direction régionale du ministère. La demande est sous étude.

Monsieur Jean-Bernard Ouellet a réalisé et installé les panneaux de signalisation pour le partage de la route en hiver.

Madame Louise Newbury a transmis à madame Élisabeth Marceau, du Ministère des Pêches et Océans, l'avis du conseil sur certains aménagements aux quais du village de L'Isle-Verte et à l'île.

La demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada a été déposée auprès de Développement des ressources humaines Canada.

L'Union des Municipalités du Québec a été informée de la résolution du conseil concernant la contribution de la municipalité au Fonds mis sur pied par l'UMQ pour venir en aide à Haïti.

La longue absence de monsieur le Maire a fait prendre conscience aux membres du conseil qu'il faudrait mettre en place une politique de rémunération des élus pour tenir compte du rôle actif du maire suppléant.

#### 6. Rapport du Maire

Monsieur le Maire rencontrera monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup cet après-midi et traitera avec lui les dossiers de la bibliothèque et de la Sûreté du Québec.

Monsieur Delage a relancé monsieur Mario Bergeron, directeur régional du Ministère des Transports du Québec pour que le MTQ paie 100 % du Pont de glace comme étant une suite à la route que le Ministère entretient déjà.

#### 7. Période de questions

Deux personnes sont présentes. Aucune question n'est posée.

#### 8. Demandes de dérogation mineure de monsieur Christian Fraser et de monsieur Morency Rioux

##### 8.1 Demande de dérogation mineure de monsieur Christian Fraser

Sujet traité au point 11

##### 8.2 Demande de dérogation mineure de monsieur Morency Rioux

Sujet traité au point 11

#### 9. Affaires en cours

##### 9.1 Politique familiale

Madame Lyne Boyer, responsable de l'élaboration de la politique familiale municipale, présente un rapport verbal des activités du comité de travail durant le dernier mois.

##### 1- L'écriture :

Le travail d'écriture est démarré. Il est mis en attente jusqu'à une rencontre avec les membres du conseil. Une rencontre avec monsieur Gilbert Delage et madame Marie-Paul Bourassa permettra de revoir les orientations et le plan d'action.

##### 2- Le chapiteau :

La recherche pour les services d'entretien et d'entreposage s'est poursuivie. Une proposition à cet effet sera présentée.

##### 3- Les aînés

La responsable du programme MADA pour le Bas-Saint-Laurent a signifié que la demande est acceptée et que le protocole sera envoyé prochainement. Il devra être signé et retourné rapidement afin de recevoir le premier versement en avril.

##### 4- Camp de jour

La préparation des travaux est en cours. Les parents devront être les porteurs du projet. Ils ont été contactés à ce sujet. Le comité recommande que la Municipalité adhère à l'Union régionale des loisirs afin de pouvoir bénéficier de subvention pour des équipements ou des activités.

##### 9.2 Achat d'un chapiteau

**10.03.05.03** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil adopte le contrat d'achat, d'entretien et d'entreposage d'un chapiteau avec Les Chapiteaux Germain Dumont Inc. comportant l'achat d'un chapiteau de 20 pi par 30 pi au montant de 4 000 \$, en plus des taxes applicables, et une entente pour le nettoyage et l'entreposage hivernal du chapiteau, si nécessaire, au montant de 350 \$, en plus des taxes applicables, qui sera indexé annuellement au coût de la vie selon l'IPC pour le Québec.

**Adoptée à l'unanimité**

*9.3 Adhésion à l'Union régionale des Loisirs et des Sports du Bas-Saint-Laurent et demande de subvention pour l'achat d'équipements*

**10.03.05.04** **Monsieur Gilbert Delage propose** l'adhésion de la Municipalité à l'Union régionale des Loisirs et des Sports du Bas-Saint-Laurent au montant de 75 \$ et qu'une demande de subvention de 500 \$ soit présentée pour l'achat d'équipements pour le camp de jour.

**Adoptée à l'unanimité**

*9.4 Site Web municipal*

*9.4.1 Rénovation du site web de la municipalité et entente avec Conception Oznog Co. Multimédia de Saint-Paul-de-la-Croix*

**10.03.05.05** **ATTENDU** que depuis plusieurs mois, les municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup ont amorcé une démarche pour renouveler conjointement leur site internet et que la MRC les appuie techniquement pour l'élaboration des contenus;

**ATTENDU** que les municipalités rurales se sont données comme objectif de moderniser l'image de leur site, de partager le même gestionnaire de site pour faciliter le partage de connaissances web entre municipalités, d'harmoniser les sites web municipaux entre eux et de mettre en réseau les différents sites web municipaux de la MRC;

**ATTENDU** que pour atteindre les objectifs que les municipalités rurales se sont fixés dans le renouvellement de leur site, il est souhaité d'utiliser le même gestionnaire et le même concepteur que celui de la MRC;

**ATTENDU** que chaque municipalité qui souhaite adhérer au projet de renouvellement simultané devra signer un contrat avec le concepteur retenu;

**ATTENDU** que ce projet rencontre certains objectifs inscrits au plan de travail du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup et que le comité d'analyse du Pacte rural a émis un avis favorable pour le soutien financier de ce projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **madame Louise Newbury**, appuyée par **madame Marie-Paul Bourassa**

**QUE** la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

- accepte de participer au projet de renouvellement du site internet municipal;
- accepte la soumission de l'entreprise Conception Oznog Co. Multimédia de Saint-Paul-de-la-Croix au montant de 3000 \$ non taxable;
- désigne monsieur Denis Cusson, directeur général et monsieur Gilbert Delage, maire pour signer le contrat avec l'entreprise Conception Oznog Co. Multimédia de St-Paul-de-la-Croix;
- désigne les personnes ressources suivantes : monsieur Denis Cusson, directeur général et madame Louise Newbury, conseillère, pour agir comme premiers répondants auprès du concepteur de site internet susmentionné;

- sollicite la collaboration de la MRC pour déposer une demande d'aide financière concertée au Pacte rural au nom de l'ensemble des municipalités impliquées dans le projet de renouvellement des sites web.

**QUE** copie de la présente résolution soit adressée à la MRC de Rivière-du-Loup.

**Adoptée à l'unanimité**

9.4.2 Projet de règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux.

Le directeur général dépose pour information un projet de règlement découlant de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* affectant la diffusion de l'information municipale. L'Association des directeurs municipaux du Québec et la Fédération québécoise des municipalités souhaitent avoir nos commentaires sur ce projet de règlement qui aura pour effet d'obliger les municipalités à diffuser obligatoirement une grande quantité d'information pour le public à même les sites Internet.

9.5 Octroi du contrat pour la réparation du mur est de l'École Michaud

Monsieur Francis Michaud se retire de la discussion et du vote sur ce sujet considérant qu'il pourrait être sous-traitant pour l'un des soumissionnaires

**10.03.05.06**

Considérant qu'un appel d'offres a été fait auprès de quatre entrepreneurs le 19 janvier 2010 ;

Considérant que trois soumissions ont été reçus dans le délai prévu ;

**Madame Louise Newbury propose** que le conseil octroie à Construction béton 4 saisons Inc. le contrat pour la réparation du mur est de l'École Michaud au montant total de 13 990 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

Il est suggéré que les travaux soient faits à l'automne afin de s'assurer que les travaux ne perturbent pas la saison touristique.

9.6 Rencontre avec la Société des Traversiers du Québec et service d'hélicoptère

Une rencontre avec les responsables de la Société des Traversiers du Québec pour la desserte de l'île devrait avoir lieu le mercredi 17 mars à l'île. Monsieur le Maire dépose au conseil une lettre faisant part des besoins de la Municipalité en matière de transport qui sera remise aux représentants de la STQ lors de cette rencontre. Les membres du conseil soulignent que la Municipalité doit être considérée comme un interlocuteur privilégié en matière de transport. Les membres du conseil qui sont intéressés à participer à cette rencontre seront informés de la confirmation de celle-ci. Le Comité de santé sera invité à présenter la problématique du transport à marée basse.

10. Affaires nouvelles

10.1 Dépôt d'un projet de politique du transport à l'Île Verte

Monsieur Gilbert Delage dépose un projet de politique du transport pour l'Île Verte. Les membres sont invités à lui faire parvenir leurs commentaires. Le document sera remis aux représentants de la Société des Traversiers du Québec, le 17 mars prochain.

10.2 Dépôt d'un projet de politique de protection incendie

Monsieur Gilbert Delage dépose un projet de politique de protection incendie pour l'Île Verte. Les membres sont invités à lui faire parvenir leurs commentaires. Une rencontre avec monsieur Jocelyn Morin de Promutuel à L'Isle-Verte aura lieu le jeudi 18 mars prochain.

#### 10.3 Renouveaulement du permis d'opération du camping Le Myosotis

**10.03.05.07** **Madame Louise Newbury propose** que la municipalité renouvelle le permis d'opération du camping Le Myosotis à monsieur Gérald Dionne jr et madame Hélène Dionne et que les consignes suivantes leur soient transmises : rappel des règles de sécurité en matière incendie, la conformité du poêle pour les feux extérieurs; garder en retrait les emplacements de camping par rapport au bord du fleuve et la distance des sites par rapport aux voisins.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 10.4 Achat d'un réservoir d'essence

**10.03.05.08** Considérant la nécessité d'aménager un emplacement sécuritaire pour l'essence et les huiles usées à la sablière ;  
Considérant les informations déjà obtenues concernant les coûts de réservoirs conformes ;

**Monsieur Francis Michaud propose** que la Municipalité aménage un espace sécuritaire pour l'entreposage de son essence et la cueillette des huiles usées et poursuivre ses recherches auprès d'entreprises desservant l'île pour les meilleurs prix pour l'achat de réservoirs conformes aux normes environnementales.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 10.5 Taxe de vidanges pour les commerces

La Municipalité a reçu des plaintes concernant la tarification des vidanges pour les commerçants qui est considérée trop élevée en rapport avec le volume de déchet produit en comparaison avec le résidentiel et sur l'identification de l'unité de taxation. Des précisions devront être apportées dans le prochain règlement sur le budget concernant un bâtiment secondaire à usage commercial contiguë à l'unité résidentielle.

Des corrections à la taxe de vidange seront apportées aux propriétés qui n'ont pas été identifiées correctement.

#### 10.6 Demande de prêt de local par la Corporation de la Culture et des Loisirs pour la tenue de l'activité de Cabane à sucre

**10.03.05.09** Considérant la demande faite par la Corporation de la Culture et des Loisirs d'utiliser la cuisine du presbytère pour les fins de l'organisation d'une activité de plein air (partie de sucre) aux abords du presbytère ;  
Considérant que les activités de la Corporation de la Culture et des Loisirs sont couvertes par les assurances de la municipalité ;

**Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil accepte que la Corporation de la Culture et des Loisirs utilise la cuisine du bureau municipal pour les fins de l'organisation d'une activité de plein air (Cabane à sucre) aux abords de l'immeuble. Le Comité verra à remettre le local propre après l'activité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 11 Rapport du comité consultatif d'urbanisme

##### 11.1. Demande de permis de Madame Danielle Pitre et Monsieur Denis Michaud, 3201, chemin de l'Île

**10.03.05.10** Considérant la demande de permis déposée par Madame Danielle Pitre et Monsieur Denis Michaud pour la construction d'un bâtiment principal et d'un bâtiment secondaire situé au 3201, chemin de l'Île ;  
Considérant la recommandation positive du CCU ;  
**Madame Louise Newbury propose** que le conseil accepte la demande de permis déposée par Madame Danielle Pitre et Monsieur Denis Michaud pour la construction d'un bâtiment principal et d'un bâtiment secondaire situé au 3201, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

11.2. Demande de permis de Madame Brigitte Émond et Monsieur Bruno Paradis, 8201, chemin de l'Île

**10.03.05.11** Considérant la demande de permis déposée par Madame Brigitte Émond et Monsieur Bruno Paradis pour la fermer une partie de la galerie du bâtiment principal situé au 3201, chemin de l'Île en solarium fermée et vitrée;  
Considérant la recommandation positive du CCU ;  
**Madame Louise Newbury propose** que le conseil accepte la demande de permis déposée par Madame Brigitte Émond et Monsieur Bruno Paradis pour la fermer une partie de la galerie du bâtiment principal situé au 3201, chemin de l'Île en solarium fermée et vitrée, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

11.3. Demande de permis de Monsieur Jean-Claude Tardif et al., 7808, chemin de l'Île

**10.03.05.12** Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Jean-Claude Tardif et al. pour transformer la vocation d'un bâtiment secondaire situé au 7808, chemin de l'Île, de cabanon à sauna et pour modifier les fenêtres du bâtiment en fenêtres en bois ;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

**Madame Louise Newbury propose** que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Jean-Claude Tardif et al. pour transformer la vocation d'un bâtiment secondaire situé au 7808, chemin de l'Île, de cabanon à sauna et pour modifier les fenêtres du bâtiment en fenêtres en bois, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

11.4 Demande de dérogation mineure de monsieur Morency Rioux

Les précisions et documents demandés par le Comité consultatif d'urbanisme à monsieur Morency Rioux sont arrivés tardivement au bureau municipal, en raison de l'absence de poste pendant une semaine sur l'île. Ils n'ont pu être acheminés aux membres du CCU dans un délai suffisant pour étude. L'étude de la demande se fera donc à la prochaine session du conseil.

11.5. Demande de dérogation mineure de Monsieur Christian Fraser, 6801, chemin de l'Île

**10.03.05.13** Considérant la demande de dérogation mineure de Monsieur Christian Fraser concernant la pente de toit du bâtiment secondaire à construire au 6801, chemin de l'Île, qui devrait être de 6/12 afin de celle-ci soit la même que pour le bâtiment principal, pour des fins esthétiques ;  
Considérant l'avis défavorable du CCU qui juge qu'il n'y a aucune condition qui empêche de construire dans le respect des règlements ;

**Madame Louise Newbury propose** que le conseil rejette la demande de dérogation mineure de Monsieur Christian Fraser concernant la pente de toit du bâtiment secondaire à construire au 6801, chemin de l'Île, puisqu'il n'y a aucune contrainte à la construction dans le respect des règlements.

**Adoptée à l'unanimité**

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Monsieur Alexandre Slight a signifié son retour comme guide à l'École Michaud et monsieur Louis Méthé a été retenu comme guide au site du Phare.

12.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

Madame Louise Newbury informe que la Corporation a présenté une demande de financement auprès de Développement des ressources humaines Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada.

L'activité Île Verte sur glace a été un succès avec une participation de 65 personnes.

12.3. Société Inter-Rives – Gilbert Delage

12.3.1 Demande à la Société Inter-Rives pour la perception d'un dollar auprès des visiteurs pour le financement du transport collectif

Monsieur Delage a communiqué avec monsieur Robert Desrosiers, président de la Société Inter-Rives, au sujet de la demande de la Municipalité pour la perception de 1 \$ sur les passages visiteurs pour le transport collectif. Monsieur Desrosiers tentera d'organiser une réunion spéciale du conseil d'administration à ce sujet.

La Société Inter-Rives présentera à la Société des traversiers du Québec une étude des besoins à l'égard d'un nouveau traversier. Ceux et celles qui ont des commentaires à formuler bien vouloir les faire parvenir à la SIR.

Les membres signalent à ce propos que la Municipalité devrait aussi faire valoir sa position directement à la Société des Traversiers du Québec, après consultation avec la SIR.

12.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Madame Newbury signale que si la Corporation des Maisons du Phare ne reçoit pas d'argent de la SIR comme contribution au transport collectif pour l'année 2010, le service ne pourra pas se poursuivre cette année.

12.5. Culture et des loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

L'assemblée générale du Réseau des bibliothèques se tiendra le 29 mai.

12.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Le sujet a été discuté au point 9.1.

12.7 Comité des quais – Gilbert Delage, Francis Michaud

Aucun rapport.

13. Rapport du directeur général

L'avis public pour les deux demandes de dérogations mineures a été fait dans le délai prévu. Il a été envoyé par courriel à nos citoyens, mis sur le site de la municipalité, affiché au bureau municipal et remis dans les boîtes aux lettres des personnes domiciliées à l'île qui n'ont pas de courriel.

Une rencontre avec le vérificateur comptable a eu lieu. Le rapport financier pourra être déposé au début du mois de mai ou même en avril. Cela pourrait se faire en session spéciale le vendredi 14 mai. Des documents ont été préparés pour cette occasion et le vérificateur viendra à l'île prochainement pour faire les vérifications qui lui sont nécessaires.

La saisie des prévisions budgétaires dans le système du Ministère des Affaires municipales va bon train. Lucille et moi comptons compléter le tout au courant de la semaine prochaine.

À la demande du Directeur général des élections du Québec, un rapport d'évaluation du déroulement du vote par correspondance a été fait.

J'ai eu quelques échanges avec monsieur Gratien Beaulieu du Ministère des Transports à Cacouna et avec madame Sophie Asselin de la Société des Traversiers du Québec concernant la mise en opération du service d'hélicoptère. La collaboration de tout le monde a été bonne bien que la reprise du service ne s'est pas fait sans problème. Le départ de St-Hubert a été retardé en raison d'un danger de pluie verglaçante, puis à Québec l'hélicoptère a eu un problème électrique qui a nécessité le remplacement de l'alternateur.

La Société Inter-Rives a consenti à traiter les demandes de réservations pour le transport du matériel pour les travaux d'installation septique en priorité lors de l'ouverture des prises de réservations. Nous avons confectionné l'horaire des travaux et des réservations en conséquence à partir des besoins établis par l'entrepreneur et lui avons soumis le tout pour acceptation. Celui-ci a accepté la période des travaux que nous lui avons présenté. La période des travaux, incluant la livraison des matériaux, se déroulera entre le 6 et le 20 mai.

Si la température demeure aussi clémente pour les prochaines semaines, il faudra penser à l'ouverture des chemins plutôt qu'à l'habitude. Il serait souhaitable que cela se fasse dans la semaine avant la fin de semaine de Pâques considérant que c'est un moment où il y a beaucoup de circulation sur l'île.

En discussion, monsieur Delage signale qu'il a reçu une offre de monsieur Marcel Sirois pour faire l'ouverture des chemins. Monsieur Francis Michaud s'objecte à l'idée de donner le contrat à l'extérieur des services municipaux puisque la Municipalité a un employé de voirie et un tracteur pour faire le travail. Monsieur Delage demande que le directeur général fasse une évaluation des coûts pour l'ouverture des chemins en régie en tenant compte de tous les coûts. Monsieur le Maire communiquera avec tous les membres du conseil pour faire rapport des coûts des deux options pour décision à être entérinée au prochain conseil.

#### 14. Trésorerie

##### 14.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

**10.03.05.14** **ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 46 109 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009 ;  
**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

**ATTENDU QU'**un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

**POUR CES MOTIFS,**

Sur une proposition de **monsieur Gilbert Delage**, appuyé par **Madame Louise Newbury**, il est résolu et adopté que la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée à l'unanimité**

*14.2 Rapport trimestriel*

Le directeur général dépose le rapport trimestriel. Il n'y a aucun changement à signaler concernant les prévisions de revenus et de dépenses.

*14.3 Adoption des dépenses du mois*

**10.03.05.15** **Monsieur Gilbert Delage propose** l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe 1 au montant de 18 732,29 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

---

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

*15. Correspondance*

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

*16. Affaires diverses*

Monsieur Francis Michaud souligne que pendant 3 semaines, il n'y a pas eu d'entretien du Chemin de Phare. Aucune plainte n'est venue au bureau municipal à ce sujet. Selon les dates visées, il est possible que l'entretien n'ait pas été fait si la demande n'a pas été faite à l'employé. Un bilan de l'entretien des chemins d'hiver sera fait prochainement.

*17. Levée de l'assemblée*

**10.03.05.16** L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 12 h 08.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilbert Delage, Maire

---

Denis Cusson, Directeur général